

DES TRAVAUX ? INFORMEZ-EN ADN !

En créant ADN en 2007, le Département de l'Ardèche, le Département de la Drôme et la Région Auvergne-Rhône-Alpes se sont unis pour assurer un service public du numérique, partout sur le territoire. Les intercommunalités du territoire ont depuis rejoint notre syndicat mixte pour participer au grand chantier de déploiement de la fibre à la maison !

Vous faites des travaux ? Nous pouvons être intéressés !

Enfouissements de réseaux secs (réseaux télécom et/ou réseaux électriques BT/HTA), réfections de voiries (chaussées, trottoirs, giratoires...), créations ou rénovations de réseaux humides, travaux d'assainissements, vos travaux sont de bonnes occasions de vous coordonner avec ADN, pour poser des fourreaux en anticipation du déploiement du réseau FTTH.

INFORMEZ-EN ADN ! POUR MUTUALISER VOS CHANTIERS

L'ENJEU ?



ÉVITER LA RÉPÉTITION DE TRAVAUX et limiter les nuisances pour les riverains



OPTIMISER LES DÉPENSES PUBLIQUES La pose de fourreaux en tranchées communes permet de réaliser des économies de déploiement



INTERVENIR AVANT LA RÉFECTION D'UNE VOIRIE AFIN DE NE PAS ÊTRE BLOQUÉ + TARD (5 ans), lors du déploiement prévu sur votre commune.



VALORISER LA DÉMARCHÉ RESPONSABLE ET COHÉRENTE D'UNE BONNE COORDINATION des initiatives publiques auprès de vos administrés



Comment nous informer ?

Le Syndicat mixte ADN est porteur du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN). Au titre de l'article L.49 du code des postes et des communications électroniques (CPCE), vous devez nous informer de tous vos projets de travaux sur le territoire bi-départemental de l'Ardèche et de la Drôme.



Envoyez-nous un mail à coordinations@sm-adn.fr

ÉLÉMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

Plans numérisés (PDF, DWG, SHP), descriptif rapide du projet, date prévisionnelle de lancement de la consultation, date prévisionnelle de démarrage des travaux, durée des travaux, vos coordonnées complètes et/ou celles du maître d'œuvre.

Quand nous informer ?

Le plus tôt possible !

Merci d'informer nos services de vos projets de travaux **au moins 3 mois avant le lancement des procédures de marché** (idéalement au stade de l'Avant-Projet) pour permettre :

- ▶ une bonne analyse du projet,
- ▶ le conventionnement entre maître d'ouvrage ;
- ▶ l'intégration du réseau de fourreaux dans les plans du maître d'œuvre.

L'assurance de pouvoir déployer à un coût moindre qu'en déploiement classique, c'est-à-dire à un coût marginal*, est un préalable à la validation d'une pose de fourreaux dans le cadre d'une coordination de travaux.

*Coût marginal : tous travaux n'occasionnant ni surlargeur, ni surprofondeur garantissant un coût au mètre linéaire « raisonnable » (inférieur à 20€) pour une tranchée à 3 fourreaux.

Et après...

Si la pose de fourreaux en anticipation est pertinente, nous reprendrons directement contact avec vous dans un délai d'1 mois suivant votre déclaration. Dans le cas contraire, vous en serez informé par mail dans le même délai.

Poser des fourreaux en anticipation, pourquoi ?

1. un coût de déploiement - cher en profitant de vos travaux pour déployer en tranchées communes et partager les coûts
2. avoir la possibilité de déployer le réseau sur le linéaire prévu, avant que le tapis de la voirie ne soit refait à neuf

Pour valider l'opportunité, ADN réalise des études de faisabilité de déploiement sur les infrastructures existantes :

- ▶ les fourreaux d'Orange et les conduites libres d'accès des différents gestionnaires de réseaux ;
- ▶ les poteaux support du réseau téléphonique et du réseau électrique (basse tension -BT et Haute tension-HTA).

Si aucune infrastructure étudiée n'est disponible, ADN participera à la coordination de travaux ou réalisera les tranchées en génie-civil avant la réfection de la chaussée. 2 300 km de GC devront être réalisés d'ici 8 ans !

QUELLES INCIDENCES POUR LE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU ?

La pose de fourreaux en anticipation ne constitue pas un engagement du Syndicat à déployer la fibre plus rapidement sur le territoire concerné.

En revanche, le fait de rater une opportunité pourra retarder le déploiement ou le rendre plus coûteux.

N'OUBLIEZ PAS !

Dorénavant, aucun projet de travaux ne doit échapper au radar du Syndicat mixte ADN.

Nous comptons sur votre étroite collaboration !

